

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E 20 SEP. 2024



EXTRAIT DU REGISTRE ARRIVÉE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 19
Dont pouvoirs : 4

Date de la convocation : 10/09/2024
Date d'affichage : 19/09/2024

L'an **deux mil vingt quatre, le dix sept septembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Bruno THOUROUDE en faveur de M. Régis HONORÉ, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER, M. Didier LANGEARD en faveur de Mme Véronique CAREL.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

OBJET : Travaux de sécurisation de la RD 145 : Demande de subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet relatif à la sécurisation des entrées de ville : Route d'Orbec.

Considérant la vitesse excessive des véhicules qui circulent sur la RD 145, il convient d'installer un feu récompense afin de faire respecter les limitations de vitesse.

Ce feu pourra être installé **uniquement en agglomération** et à condition qu'il ne se trouve pas à proximité d'un passage piéton, d'une intersection ou d'un panneau d'entrée d'agglomération.

Le coût de ce projet est estimé à 17 836,59 euros hors taxes (21 403,91 T.T.C).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, (par 19 Voix Pour) :

- autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Eure au titre des amendes ou toute autre instance susceptible d'apporter un concours financier.
- adopte le plan de financement suivant :

Dépenses H.T		Recettes H.T	
Feu récompense	17 836,59 €	Département (50%)	8 918 €
		Fonds propres (50%)	8 918,59 €
Total	17 836,59 €	Total	17 836,59 €

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette opération.
- les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2025.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 19/09/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

